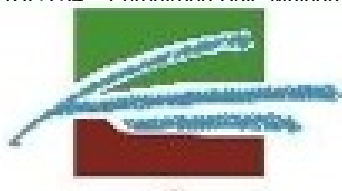


<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article81>



A propos des accès à EuroAirport : une revendication, le Sud Est

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'ILS34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : le dossier antérieur au 23 mai 2005 - La présentation du dossier ILS34, éléments réunis en 2004 - Le LS34 Bâle-Mulhouse, EuroAirport - Des questions en suspens, des éléments à éclaircir - Des ii accompagnent la prise de position du Gouvernement -



Date de mise en ligne : mercredi 27 juillet 2005

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

Nous allons devoir "récupérer" une partie des nuisances d'EuroAirport, comment seront-elles distribuées sur le sol helvétique ?

– A-t-on recensé tous les accès possibles pour l'aéroport, de manière à répartir les nuisances ?

Les accès Nord Est, par l'Allemagne et Sud Est, en symétrie de l'axe Sud Ouest, sur le Jura sont peu ou pas touchés.

– La zone qui se situe à l'Est de l'axe Oensingen Mulhouse est vierge de tout accès. Pourquoi ?

De l'avis d'experts aéronautiques, il est possible d'utiliser cet espace, sans entrer en contradiction avec l'aire de Kloten.

– Quel est l'argument qui justifie cette différence de traitement ?

– Cette disposition, si elle est obtenue, fixe définitivement une répartition des approches. Elle est la seule garantie ferme que le Jura peut espérer. Le Gouvernement a-t-il d'autres éléments de négociation qui ont une efficacité réelle à long terme ?